

Nombre de Conseillers
 en exercice : 23
 Présents : 19
 Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

9. Décision modificative n°5 du budget principal 2025 de la commune de Boisseuil.

Une décision modificative du budget principal 2025 doit être adoptée car la commune souhaite engager le lot 1 du marché de travaux pour la maison intergénérationnelle au chapitre 23 pour 56 338 € cependant il ne reste pas de crédits suffisants. Dans la mesure où il reste des crédits au chapitre 21, il convient par conséquent de déplacer des crédits du chapitre 21 au chapitre 23 de la manière suivante :

- en section d'investissement / dépenses, le chapitre 21 / article 2188 doit être diminué de 70 000 €.
- en section d'investissement / dépenses, le chapitre 23 / article 2313 doit être augmenté de 70 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la décision modificative n°5 du budget principal 2025 de la commune de Boisseuil,
- d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures utiles à l'exécution de la présente délibération.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
 Le 1^{er} adjoint aux finances,
 Thierry VALADON

